

COMPTE RENDU

Réunions publiques thématiques Grenelle 2015

Thématique : « Ville(s) éco-citoyenne(s) »

Mercredi 17 décembre 2008,
Atelier d'Urbanisme - 45 rue Rabelais Perpignan

Objet : mercredi 12 novembre 2008, la Ville de Perpignan et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération ont réuni des représentants de la société civile : associations de quartiers, représentants d'associations liées au développement durable, chefs d'entreprises, membres du comité de développement...après cette première consultation publique, de nouvelles réunions thématiques sont organisées.

Objectif de la réunion :

- Echanger avec la population,
- Ecouter les idées et propositions de chacun afin de les intégrer dans le dispositif qui sera mis en place,
- Evaluer quelles sont les attentes,

■ Introduction de Nathalie Beauvils, Adjoint au Maire de Perpignan,

Rappel : En début d'année 2008 la Ville de Perpignan et la Communauté d'agglomération ont signé avec l'Etat une convention cadre appelée G2015 qui comporte 6 chapitres et des objectifs. Cette convention est la feuille de route à partir de laquelle, nous allons définir et engager un programme d'actions.

Ce calendrier est court. Il s'agit de mettre en place d'ici février 2009 un programme d'actions à l'horizon 2015, qui sera soumis pour validation à l'Etat et aux divers financeurs. En septembre, un groupement de bureaux d'études expérimentés a été désigné afin de nous accompagner dans cette démarche.

Aujourd'hui nous engageons une nouvelle étape : celle de la concertation.

Je rappelle l'importance d'être parmi les premiers à déposer un dossier auprès des services de l'Etat lorsque la loi Grenelle II sera adoptée afin de pouvoir mettre en place très rapidement un certain nombre d'actions concrètes.

J'ajoute que cette étape n'est que le début d'une démarche qui doit s'inscrire dans le temps et déboucher à terme sur une méthode de gouvernance et un agenda 21

L'objet de cette réunion du 17 décembre 2008 vise à étudier le thème ville(s) éco-citoyenne(s).

L'assistance est invitée à réagir plus particulièrement sur 2 thématiques :

- Comment faire de la Ville de Perpignan et de PMCA des acteurs exemplaires ?
- et comment développer les gestes éco-citoyens auprès de la population ?

La parole est laissée au public

- **Mme Miermont** trouve qu'il n'y a pas eu beaucoup de publicité faite autour de ces réunions, elle connaît des personnes qui auraient voulu venir mais qui n'ont pas eu l'information ou qui ont été prises par d'autres engagements. Elle est allée à la première réunion, elle trouve qu'il n'y avait pas beaucoup de monde, une plus grande publicité sera à prévoir pour les prochaines réunions.

- **Mme Cottineau**, indique qu'il est difficile d'organiser la communication sur des réunions publiques. En ce qui concerne l'information faite autour des réunions du mois de décembre, un article de presse est paru début décembre et 500 invitations ont été envoyées. Pour la réunion du 12 novembre, il y a eu 800 courriers envoyés.

- **Mme Miermont** pratique le tri sélectif, elle ramasse les crottes, dans son quartier, elle a des idées pour les collectivités et il faudrait peut être arrêter les éclairages de Noël à partir de minuit et baisser l'intensité de l'éclairage de nos rues.

- **Mme Beaufiles** pense qu'effectivement l'éclairage public par zones est une bonne solution, tout en conciliant les impératifs de sécurité.

- **M Thierry Marti** est un éco citoyen de Canet, il souhaite féliciter la Ville de Perpignan pour son engagement sur le grenelle et le fait qu'elle soit moteur sur ce thème. Son épouse est élue à Canet, mais, en raison d'une autre réunion, elle n'a pas pu se déplacer. A contrario, il ne sent pas une grande implication à l'extérieur des limites de la Ville de Perpignan. Il regrette que les élus de l'agglomération ne se sentent pas concernés.

Il sort d'une réunion organisée dans un bâtiment public où, du 3^{ème} étage au rez de chaussée, tous les couloirs étaient allumés. Il propose de généraliser les détecteurs de présence dans toutes les parties communes des bâtiments administratifs.

L'agglomération a essayé de favoriser le tri sélectif avec la mise à disposition de composteurs et de bacs jaunes mais beaucoup ne les utilisent pas, certains font le tri sélectif, d'autres ne le font pas... Il a remarqué qu'en 6 ans, il y a eu une augmentation de 41% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il ne comprend pas qu'il y ait eu une telle augmentation, alors que le tri est censé baisser le tonnage.

A son domicile, avec le compostage, il a réduit ses ordures ménagères à une poubelle par semaine.

En Alsace, les habitants sont facturés en fonction du poids de leurs ordures.

- **Mme Beaufiles** : on peut réfléchir au développement des détecteurs de présence, mais il ne faut pas oublier de travailler sur les comportements, pour que les personnes fassent le geste d'éteindre les lumières, car il faut veiller à ne pas déresponsabiliser les personnes. Dans cet esprit, la Ville de Perpignan a engagé la diffusion d'un guide de l'éco-agent.

- **Mme Braschi** explique que la TOM a augmenté en raison de plusieurs facteurs : auparavant on enfouissait, aujourd'hui on recycle, de plus les normes de traitement se sont renforcées, il y a aussi la flambée du prix du pétrole...

Le tri des déchets a malgré tout permis de limiter la hausse. Il faut continuer dans ce sens, pour cette raison, mais aussi pour préserver notre planète.

Sur le fait de peser les poubelles, elle connaît des retours d'expériences négatifs.

- **M Marti** indique qu'il faudrait que l'agglomération communique sur les raisons de l'augmentation de la TOM, pour ne pas démobiliser les personnes qui effectuent le tri sélectif.

- **M Pierre Rossignol**, concepteur éclairagiste a en sa possession une circulaire du 1^{er} Ministre du 3 décembre 2008, qui montre l'exemplarité de l'Etat eu égard au développement durable, dans ses services. Dans ce document, il existe des fiches sur l'éclairage public, il souhaite que l'éclairage ne soit pas éteint, pour des raisons de sécurité, mais il faut appliquer une norme, car actuellement les rues sont beaucoup trop éclairées. Les lampes à incandescence ne seront bientôt plus autorisées, il faudrait dès aujourd'hui remplacer ces lampes par des matériels plus économes sans attendre 2014.

Il faudrait aussi faire une information au grand public sur le fait que ces lampes contiennent des produits dangereux et les marchands ont l'obligation de les reprendre.

La consommation de l'éclairage représente 30 à 60% des dépenses des collectivités. Il faut étudier ce qui peut être fait pour réduire ce poste, tant au niveau de l'éclairage intérieur des bâtiments que de l'éclairage public.

- **M Vincent Gonzalez, directeur de l'école Boucher** trouve qu'il est dommage que les écoles n'aient pas les poubelles jaunes et que chaque école, pour obtenir un bac jaune, doit en faire la demande. Il pense que les bacs jaunes situés au moulin à vent ont des opercules trop petits et au centre ville il faudrait prévoir des conteneurs enterrés.

- **Mme Annabelle Brunet** précise que sur Perpignan il est prévu de doter, dès le mois de janvier, certaines écoles de bacs jaunes, sur des sites pilotes et pourquoi pas l'école Hélène Boucher.

- **Mme Claire Braschi** indique que, d'ici deux ans, tout le territoire sera équipé en tri sélectif. Pour les opercules des conteneurs jaunes, il est vrai qu'ils ne sont pas assez grands, mais c'est pour éviter que les gens puissent y jeter des sacs à Ordures ménagères. Il est donc nécessaire de plier les cartons avant de les jeter. De plus, une étude est en cours pour adapter le mode de collecte en fonction des secteurs, il est par exemple prévu d'installer des conteneurs enterrés sur le quartier Baléares Roi de Majorque et au centre ville pour limiter les nuisances visuelles.

- **M Philippe Carlio** de Véolia Eau estime qu'il ne faut pas oublier l'acceptabilité de la démarche environnementale et qu'il est nécessaire de faire de l'éducation dans ce domaine. Il y a des comportements économiques, quand on traite cela coûte un peu plus cher. Il faut préconiser l'aspect éducatif, un interrupteur coûte moins cher qu'une lumière avec un détecteur de mouvements.

Hier, lors de la réunion publique sur les espaces naturels, a été abordé le problème des pesticides dans l'eau. Dans l'Aude, il existe des problèmes ponctuels de pollution aux pesticides. Des réunions ont été organisées pour sensibiliser les personnes à l'utilisation des désherbants, mais certains les achètent en gros en Espagne et ils ne connaissent pas les doses pour leur emploi.

Récemment, il a assisté à une conférence à Paris. Sur place, on lui a donné un badge qui mentionnait la quantité de CO2 qu'il avait consommé, durant son déplacement. Il faudrait généraliser cette démarche, que des grandes surfaces comme, Jardiland, Leroy Merlin... adoptent cette démarche afin de sensibiliser les consommateurs sur leurs achats, en mentionnant sur chaque produit la quantité de CO2 qui a été consommée. Il faudrait monter des partenariats avec la grande distribution pour sensibiliser les personnes aux achats éco citoyens.

- **M Rossignol** indique que les lampes contiennent du mercure, c'est très dangereux, il ne faut pas les jeter n'importe où.

- **M Guillaume BEGON** de l'association Planète Sciences

- *sur la thématique des déchets* : Il sait que dans certains villages, qui pratiquent le système de la pesée des déchets, les personnes jettent leurs ordures au fond des fossés ou chez les voisins. Il est important de faire de la sensibilisation.

- *sur la thématique du nucléaire* : Sur le nucléaire, certaines personnes disent que c'est bien car cela produit moins de CO2 mais une centrale fonctionne entre 50 et 100 ans, alors que les déchets mettent plusieurs milliers d'années avant de disparaître.

- *sur la thématique de la pollution lumineuse* : En ce qui concerne l'éclairage des voiries, en roulant au volant d'une voiture, si on passe d'une zone très éclairée à une autre zone moins éclairée, l'œil met 10 minutes pour s'adapter à l'obscurité, alors qu'en conduisant on ne dispose pas de ce temps là. Il est donc favorable à l'éclairage adapté et progressif par zones, notamment en campagne.

- *sur la thématique de la sensibilisation* : L'association Planète Sciences Les Petits Débrouillards Languedoc-Roussillon fait de nombreuses animations, dans les centres commerciaux, sur les marchés, sur les places...

Concernant les centres commerciaux, il n'est pas sûr que ce soit une bonne solution, car les gens viennent pour acheter des produits et ils pensent qu'on est là pour vendre quelque chose.

- *sur la thématique de l'agriculture* : Il pense également qu'il est important de promouvoir les produits de saison, pour lui, un légume ou un fruit produit sous serre, avec de l'engrais et hors sol n'est pas un produit de saison.

- **M Marti** estime que la filière bois énergie n'est pas assez importante. Des éoliennes pourraient aussi servir à chauffer les serres.

- **Mme Miermont** pense que l'agriculture est très consommatrice de produits polluants, elle a récemment mangé des fraises produites à Elne, meilleures qu'en été. Elle trouve qu'en été elles sont trop arrosées et manquent de goût.

- **M BEGON** souligne qu'il y a un problème de calibrage, toutes les personnes sont trop attirées par de beaux fruits. En ce qui concerne les emballages, il faudrait obliger les grandes entreprises françaises à les réduire.

- **Mme Amélie Stern** s'est rendue dans un salon à Paris et les dernières tendances sur lesquelles travaillent les étudiants concernent la réduction des emballages, pour qu'ils soient les plus petits possibles, et les plus minces. Elle pense aussi que la présence d'une association dans un supermarché, n'est pas pertinente, car il est difficile pour elle de dire aux consommateurs d'acheter tel produit plutôt que tel autre. Une association doit rester dans le ludique.

- **Mme Brunet** ajoute qu'en ce qui concerne la réduction des emballages, la commission européenne élabore actuellement un texte, un livre blanc, avec application immédiate, sur ce sujet. Mais déjà, de grands groupes précèdent les textes et ont adopté des dispositions en ce sens.

- **Mme Beaufile** souhaite avoir l'avis de l'ensemble des personnes présentes sur un enjeu important du Grenelle : Comment sensibiliser largement et durablement les personnes aux gestes éco citoyens ? quels motifs essentiels peuvent pousser les citoyens à agir : la santé, la protection des générations futures, les économies pour le budget des familles ? Comment communiquer sur les actions tout en donnant de la cohérence à l'ensemble ?

- **M Carlio de véolia** pense que l'agglomération pourrait avoir une démarche similaire à celle engagée par les organisateurs du salon, auquel il s'est rendu à Paris, en indiquant la consommation de CO2 utilisée. Cette démarche est assez universelle et elle permet de communiquer de façon chiffrée. Il faudrait aussi travailler avec Auchan, Carrefour, Bricomarché pour qu'ils communiquent sur le même type d'actions.

Cela permet de mettre en avant, une démarche plus écologique qu'une autre et l'agglomération sur ce point peut être fédératrice. Il pense qu'il faut rester sur un chiffre simple, par exemple, pour aller à Paris j'ai consommé 120kg de CO2 et cela permet d'effectuer des comparaisons, un autre a utilisé 130kg de CO2, un autre 80kg.... Ce sont des éléments de mesure, de communication.

- **Mme Brunet** indique qu'il faut privilégier l'agriculture locale, par exemple, les produits issus de l'association les Jardins de Perpignan.

- **M Carlio** pense que sur ces problématiques, il faut sensibiliser le consommateur de l'agglomération.

- **M Marti** pense, sur la problématique des emballages, qu'il y a deux niveaux de mise en œuvre, le court terme et le moyen terme. En ce qui concerne le court terme, dans les supermarchés du canton de Zurich depuis 1970, après les caisses, il y a des tables qui permettent aux consommateurs d'enlever le suremballage et de laisser les cartons sur place. Ils le font depuis 30 ans, il pense que cela peut être fait sur Perpignan, maintenant.

- **Mme Eglantine Borrás** s'interroge sur le bien fondé d'un bulletin municipal imprimé sur du papier glacé, combien sont lus ?
- **Mme Beauvils** demande si, en matière de communication, l'outil écrit est bien adapté? Actuellement, d'autres vecteurs d'information et d'éducation sont testés comme les spectacles auprès des scolaires. Elle interroge les personnes présentes dans la salle pour connaître les pratiques plus modernes qui pourraient être préconisées.
- **M BEGON**. 3 axes sont à privilégier : le portefeuille, la santé et les enfants. Il indique que son association intervient auprès des jeunes, de la maternelle au lycée, elle intervient également à la Médiathèque, auprès des maisons de quartier, sur Saint Jacques. Ils sensibilisent les enfants mais ensuite ils ne savent pas comment réagissent leurs parents
- **M Marti** pense qu'il faut que l'amidon de maïs remplace le plastique.
- **M BEGON** estime qu'il faut mettre en réseau les associations. Son association peut faire également des interventions auprès des entreprises, dans les milieux de travail cela peut être bénéfique, mais il faut aussi responsabiliser les collectivités.
- **Mme Beauvils** pense que le travail de pédagogie doit se faire principalement auprès des plus jeunes. Pour sensibiliser les autres publics au développement durable, il faudrait chiffrer l'économie réalisée (en argent et en qualité de vie).
- **M Marti** pense qu'il faut avoir une réflexion globale en amont sur les objectifs et les gestes éco-citoyens qu'on souhaite mettre en place. Lister les cibles et les actions qui peuvent être menées pour chacune des cibles. Il faut lister toutes les possibilités et ensuite faire un recentrage sur des choix.
- **Mme Miermont** indique que dans son quartier, la cohabitation entre les HLM et les villas n'est pas facile, beaucoup de jeunes traînent dans la rue et ne travaillent pas. Elle croit à la sensibilisation du portefeuille. Il faudrait éduquer les personnes et les sensibiliser sur l'aspect financier, par exemple verser 5€ par pneu ramené en achetant un neuf. Elle pense qu'il faudrait peut être remettre en application le principe des consignes sur les emballages cela permettrait d'éviter que les canettes soient jetées dans la nature. Du temps de ses grands parents, les bouteilles étaient consignées. En Europe du Nord et notamment en Allemagne le législateur a remis en place le système des consignes.
- **Mme Beauvils** évoque la distinction entre le geste éco citoyen qui économise et le geste éco citoyen purement et simplement financé.
- **M Marti** ajoute que l'Europe du Nord utilise des bouteilles en verre qui sont consignées depuis 2006, le peu de bouteilles en plastique se voient taxées d'une consigne et si les personnes ramènent la bouteille, elles sont remboursées de la consigne.
- **M BEGON** pense qu'il est plus facile d'agir sur le portefeuille des gens, mais malheureusement la protection des espaces naturels ou d'une espèce préservée n'a pas le même intérêt.
- **Mme Brunet** estime que si un geste éco citoyen, permet à la personne qui le fait d'économiser, tant mieux, par contre en ce qui concerne la préservation des espèces, cela relève d'une mission du service public.
- **M BEGON** ajoute qu'il ne faut pas faire culpabiliser les gens, car cela ne marche pas. Par exemple, il a eu beaucoup de retours de ses amis à propos de l'émission « Vue du ciel », où le narrateur de cette émission est perçu comme trop moralisateur.
- **M WURSTEISEN** est partisan des programmes agenda 21 qui constituent, pour lui, une réponse aux problèmes, qui ont été posés, d'éco citoyenneté. Il estime avoir trop vu d'actions engagées sur 2 ou 3 mois, maintenant une telle action est indispensable et c'est bien qu'elle soit lancée. Il pense que pour aboutir à un programme

cohérent, il faut faire quelque chose de solide, pas comme aujourd'hui. Il pensait que le bureau d'études aurait fait des propositions et que l'assistance aurait pu réagir sur ces propositions. Il a l'impression de démarrer dans le vague, mais il est heureux de voir qu'il y a dans la salle beaucoup de gens motivés et surtout des jeunes. Il était membre du conseil de développement, et regrette que le conseil n'ait pas été associé à la mise en place de la concertation. Il pense que la concertation n'existe pas beaucoup à Perpignan. Maintenant, toutes les parties de Perpignan sont en cause, et toutes les communes de l'agglomération, il faut parler de cohésion sociale et de diversité.

Il veut être optimiste mais il est aussi inquiet pour établir un programme. Il souhaitait voir les fiches action.

- **Mme Beaufils** précise que le G2015 n'est pas un aboutissement en soi, c'est le début d'une démarche qui doit mener à un Agenda 21. Il est vrai que le calendrier imposé par le G 2015 est court et difficile à concilier avec la mise en place de la concertation, mais le but de ces rencontres est d'initier les échanges. Les fiches actions en projet n'ont pas été présentées afin de mieux laisser libre cours aux propositions et ne pas orienter et limiter la réflexion. La concertation continuera après le Grenelle, l'engagement citoyen commence avec le Grenelle pour aller au-delà, la finalité étant de créer le Conseil de développement durable pour élaborer l'Agenda 21.

- **Mme Muriel Apedi**, chef d'entreprise en communication graphique, demande quand le tri sélectif sera effectif sur Perpignan. Elle regrette que cela soit si lent à se mettre en place.

- **Mme Braschi** précise que l'agglomération travaille, en ce qui concerne le tri sélectif, par type de quartier, sur Perpignan, 60 à 70% de son territoire est doté.

En janvier, une nouvelle réunion publique sur cette thématique sera organisée. L'assistance est invitée à participer tout aussi activement à cette réunion au cours de laquelle l'avant projet de programme d'actions sera présenté et soumis aux remarques et avis de la population.

Clôture de la réunion à 20h15.